Jeudi du service public

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DGI
EQUITE INTEGRITE EFFICACITE

TOUT SAVOIR SUR L'IDENTIFIANT FISCAL UNIQUE (IFU) AU BÉNIN

DIRCOM/PR

Octobre 2020

SOMMAIRE

QUE REPRÉSENTE L'IFU ? 4

COMMENT SE FAIRE IMMATRICULER À L'IFU ? 6

- Pour les personnes physiques 7
- Pour les entreprises 10
- Pour les ONG et Associations 13
- Pour les structures étatiques 14

COMMENT OBTENIR SON ATTESTATION IFU POUR LES PERSONNES AYANT DÉJÀ UN NUMÉRO IFU ? 15

- Pour les personnes physiques 16
- Pour les entreprises 16

COMMENT FAIRE UNE CORRECTION SUR SON ATTESTATION IFU ? 17

- Comment faire une correction sur son attestation IFU ? 18

SPÉCIMEN DE L'ATTESTATION D'IMMATRICULATION - IFU 19

L'OBTENTION DU NUMÉRO **IFU** EST **GRATUITE**.

01

QUE REPRÉSENTE L'IFU ?

QUE REPRÉSENTE L'IFU ?

L'immatriculation à l'IFU (Identifiant Fiscal Unique) consiste à attribuer un numéro d'identification fiscale à tout contribuable, toute personne physique ou personne morale ayant des obligations vis-à-vis de l'administration fiscale.

- **IFU** = symbole, code, numéro permettant de reconnaitre de façon unique une entité, une personne physique ou morale auprès de l'administration fiscale ;
- **IFU** = numéro d'immatriculation des personnes physiques et morales ayant des intérêts avec l'administration fiscale ;
- **IFU** = numéro à 13 chiffres ;
- **IFU** = constitution du répertoire national des contribuables.

02

COMMENT SE FAIRE IMMATRICULER À L'IFU ?

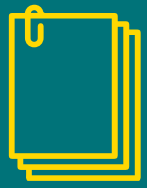

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

La **demande d'IFU** pour les **personnes physiques** se fait exclusivement via la plateforme : ifu.impots.bj

Cette plateforme comporte trois principaux menus:

DEMANDER IFU	VERIFIER IFU	SE CONNECTER	PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

En cliquant sur le menu **DEMANDER IFU**, vous accédez au formulaire de demande d'IFU à remplir en **5 grandes étapes**.

Etape 1 **Identité**

Etape 2 **Affiliation**

Etape 3 **Situation géographique**

Etape 4 **Scanner et joindre les pièces requises :**

- **Photo** d'identité (format JPEG, taille 100Ko maximum),
- **Acte de Naissance** (format PDF, taille 1Mo maximum),
- **Carte d'identité** ou **Passeport** (format PDF, taille 1Mo maximum),
- **Attestation de résidence** (format PDF, taille 1Mo maximum).

Etape 5 **Validation des informations**

À cette dernière étape, prenez le temps de vérifier vos informations (nom, prénoms, e-mail, téléphone ainsi que vos pièces jointes et leurs références) avant de cliquer sur le bouton «**VALIDER**».

NB : À l'étape 4, chacune des pièces doit être scannée et/ou envoyée conformément aux tailles et fomats indiqués.

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

Une fois que votre demande d'IFU est validée et confirmée, vous recevez un message de confirmation automatiquement à l'écran, dans lequel figure votre «**NUMÉRO DE DEMANDE**».

Ce numéro de demande est un code qui vous permet de vérifier le niveau de traitement de votre demande sur la plateforme. Pour ce faire, il suffit de le renseigner dans le champ «**SUIVRE MA DEMANDE**» qui figure dans le menu «**VERIFIER IFU**». La vérification du niveau de traitement de votre demande peut afficher l'un des résultats ci-après :

«Demande enregistrée avec succès et pas encore traitée» *: dans ce cas, vous patientez le temps que les services compétents de la DGI traitent votre demande d'IFU.*

«Demande en cours de traitement» *: ce message indique que votre attestation IFU sera disponible dans moins de 24h.*

«Demande rejetée pour un motif donné» *: les motifs varient selon le cas : formulaire de demande mal renseigné, pièces manquantes ou illisibles, existence d'un numéro IFU en votre nom dans la base, etc. Dans ce cas, il vous faudra corriger votre demande en cliquant sur le bouton* «**CORRIGER MA DEMANDE D'IFU**».

Ainsi, si votre demande aboutit, votre IFU s'affiche directement sur la plateforme, avec un bouton «**TELECHARGER L'ATTESTATION IFU**». Vous n'avez qu'à cliquer sur ce bouton pour télécharger et imprimer votre attestation IFU.

Délai de traitement : 72 heures en moyenne, mais variable en fonction du flux de demandes sur la plateforme d'immatriculation à l'IFU.

La DGI s'inscrit dans la perspective d'automatiser le traitement des demandes sur la plateforme d'immatriculation à l'IFU.

POUR LES ENTREPRISES

Voici comment faire le rattachement d'une entreprise ancienne à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) :

CAS D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Les pièces à fournir pour le rattachement à l'IFU sont :

- une copie de l'extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
- et une copie de la carte ou de l'attestation d'immatriculation IFU du promoteur.

NB : Une entreprise individuelle n'est pas immatriculée en son nom propre, mais porte le numéro IFU de son promoteur.
Ce numéro IFU commence soit par "1", soit par "2" ou "0" suivi de l'année d'immatriculation.

CAS D'UNE SOCIÉTÉ

Pour l'immatriculation d'une ancienne société à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), il faut fournir les pièces ci-après :

- une copie des statuts ;
- une copie de l'extrait du Registre de Commerce ;
- et les copies des cartes ou des attestations d'immatriculation IFU des associés et du dirigeant.

NB : Dans le cas d'une société étrangère n'agissant pas sous le couvert d'une filiale de droit béninois, il faut fournir :

- le contrat ou la lettre de commande des prestations exécutées au Bénin ;
- et une copie de la carte ou de l'attestation d'immatriculation IFU du représentant fiscal au Bénin ;

Ce représentant fiscal doit être une personne morale. Le numéro IFU d'une société commence par le chiffre "3" suivi de l'année d'immatriculation.

OÙ PEUT-ON FAIRE LE RATTACHEMENT DE SON ENTREPRISE À L'IFU ?

Une fois les différentes pièces réunies, le rattachement se fait à la Division IFU située au :

Bureau 18, Rez-de-chaussée de l'Immeuble DGI-DGAE, Cadjehoun/Cotonou.

NB : Les entreprises individuelles et les sociétés en cours de création se font immatriculer à l'IFU au Guichet Unique de Formalisation des Entreprises (GUFE) de l'APIEx sis en face du Hall des Arts de Cotonou.

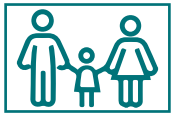

POUR LES ONG ET ASSOCIATIONS

Pour se faire immatriculer à l'IFU, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les Associations doivent fournir les pièces suivantes :

- une copie de la carte ou de l'attestation IFU du 1er responsable ;
- le récépissé de déclaration d'association délivré par le Ministère de l'Intérieur ou la Préfecture ;
- une copie des statuts de l'ONG ou de l'Association ;
- et le relevé didentité bancaire (si disponible).

Où se faire immatriculer ?
Les ONG et les Associations se font délivrer leur numéro IFU à la Division IFU située au :

Bureau 18, Rez-de-chaussée de l'Immeuble DGI-DGAE, Cadjehoun/COTONOU.

NB : Le numéro IFU d'une ONG ou d'une Association commence toujours par le chiffre "6" suivi de l'année d'immatriculation.

POUR LES STRUCTURES ÉTATIQUES

Les structures étatiques, pour se faire immatriculer à l'IFU, doivent fournir les pièces suivantes :

- l'arrêté ou le décret de création ;
- l'arrêté portant Attributions, Organisation et Fonctionnement (AOF)
- et une copie de la carte ou de l'attestation IFU du directeur ou du coordonnateur.

Le numéro IFU d'une structure étatique commence par le chiffre "4" suivi de l'année d'immatriculation.

Où se faire immatriculer ?
Les structures étatiques se font délivrer leur numéro IFU à la Division IFU située au :

Bureau 18, Rez-de-chaussée de l'Immeuble DGI-DGAE, Cadjehoun/Cotonou.

NB : Les structures étatiques, les entreprises, les ONG et associations, les organismes et missions diplomatiques sont invités à fournir une adresse électronique (email) lors de leur demande d'immatriculation à l'IFU. L'attestation IFU, désormais en version dématérialisée, leur sera envoyée à cette adresse électronique.

03

COMMENT OBTENIR SON ATTESTATION IFU POUR LES PERSONNES AYANT DÉJÀ UN NUMÉRO IFU ?

Lorsque vous avez déjà un numéro IFU et que vous souhaitez obtenir votre attestation IFU, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse cdgi@finances.bj en joignant les pièces suivantes :

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

- carte nationale d'identité (document scanné et lisible) ;
- acte de naissance (document scanné et lisible) ;
- et numéro IFU si disponible

POUR LES ENTREPRISES

- Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (document scanné et lisible)
- et carte professionnelle (document scanné et lisible)

04

COMMENT FAIRE UNE CORRECTION SUR SON ATTESTATION IFU ?

COMMENT FAIRE UNE CORRECTION SUR SON ATTESTATION IFU ?

Pour corriger une information sur votre attestation, vous pouvez :

- Envoyer un mail à l'adresse : cdgi@finances.bj avec toutes les pièces indiquées ci-dessous :
  - copie de l'attestation IFU en y mentionnant les corrections à apporter ;
  - copie de la carte nationale d'identité ;
  - copie de l'acte de naissance ;
  - et toutes autres pièces justifiant les modifications à apporter ;

ou

- vous rendre à la Division IFU située au Bureau 18, rez-de-chaussée de l'immeuble DGI-DGAE à Cadjehoun/Cotonou.

NB : L'obtention du numéro IFU est gratuite.

SPÉCIMEN DE L'ATTESTATION D'IMMATRICULATION - IFU

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BENIN

Tél: 21 30 10 20 - Fax : 21 30 18 51
01 BP ; 302 COTONOU - ROUTE DE L'AEROPORT
www.impots.finances.gouv.bj
email : sdgi@finances.bj
EQUITE - INTEGRITE - EFFICACITE
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

ATTESTATION D'IMMATRICULATION

IFU

1 20XX 4407 XX 02

Nom :	XXXXXXXXXX
Prénom(s) :	XXXXXXXXXX
Né le :	XXXXXXXXXXXXXXX
Profession :	XXXXXXXXXX
Téléphone :	XXXXXXXXXX
Adresse :	-
	XXXXXXXXXXXXXXXXX
	XXXXXXXXXXXXXXXXX
	XXXXXXXXXXXXXXXX
	BENIN
Entr. Indiv. :	-

Fait à Cotonou, le 26 août 2020

Nicolas YENOUSSI

Decret N° 2006-201 du 08 mai 2006 portant création d'un numéro d'identifiant fiscal unique et d'un répertoire national des personnes, institutions et associations.

Le numero IFU doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres établies par vous et sur les déclarations, pièces ou actes produits, émis ou passés dans vos relations avec les administrations publiques ou privées et les entreprises. Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation en vigueur.

www.service-public.bj

PLUS DE 370

Services Publics dont 70 eServices

Plusieurs e-services tels que :

- Casier Judiciaire
- Certificat de Nationalité
- Registre de Commerce et de Crédit Mobilier etc...

@numeriquebenin

#servicepublicbj

DCOM DIRECTION DE LA COMMUNICATION

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Octobre 2020